

DÉPARTEMENT
des
HAUTES ALPES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT de
BRIANCON

CANTON DE
BRIANCON 1

COMMUNE
DE
VILLAR
D'ARENE

L'an deux mil vingt trois et le vingt trois juin à 18 h 00

le conseil municipal de la commune de VILLAR D'ARENE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur **Olivier FONS**, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 15 juin 2023

Présents : Olivier FONS, Michel GONNET, David LE GUEN, Béatrice ALBERT, Jean-Pierre JACQUIER, Catherine PATTE RULFO, Valérie LANDRY

Pouvoir de : Sylvain PROTIERE à David LE GUEN

Absents : Élodie LEFEBVRE, David AMIEUX, Gilles JUGES

Secrétaire de séance : Michel GONNET

Monsieur Le Maire explique au Conseil Municipal qu'il convient de désigner un membre de la commission de l'Association Foncière Pastorale pour représenter la Commune lors de l'Assemblée Générale ordinaire et ou extraordinaire de l'AFP.

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 7

Votants : 8

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité :

- Désigne Monsieur Olivier FONS, maire, pour représenter la Commune lors de l'assemblée générale ordinaire et ou extraordinaire de l'AFP, et approuver la modification des statuts.

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an susdit

Pour copie conforme,

Le Maire,

Olivier FONS



30/2023

OBJET

Représentant de la
Commune à l'AG de
l'AFP

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

ID : 005-210501813-20230623-302023-DE